

# Echos militants

Le journal du **CODAP**, Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme

## LE CODAP BOUCLE SES PROGRAMMES AVANT DE REPARTIR POUR UN TOUR !

### SOMMAIRE

numéro 1/ 2013

La rencontre régionale du Codap à Vallorbe \_\_\_\_2

La formation du CQF 2012: un lieu d'échange sur les migrations \_\_\_\_\_4

La 3ème session des Universités d'été des droits humains du CIFDHA: un appel pressant à la responsabilité des entreprises en Afrique \_\_\_\_\_5

Le Forum du jeune défenseur des droits humains en Algérie: une méthode à la Codap \_\_\_\_\_6

Bilan de la participation de la coalition pour l'examen périodique universel du Bénin \_\_\_\_\_7

Examen périodique universel de la Suisse : 2ème ! \_\_\_\_\_9

Les droits de l'enfant dans la ville de Matadi en République Démocratique du Congo \_\_\_\_\_11

Une année et demi après la révolution, rencontre avec une société tunisienne qui résiste \_\_\_\_\_13

#### Le Codap se relance

L'année 2012 a été marquée par le terme d'un cycle d'activités pour les trois programmes, du Codap à savoir le programme international, le programme national et le programme Post Tenebras Actions! (PTA). Malgré la fin de ce programme, un nouveau cycle de projets codapiens au bénéfice des jeunes est d'ores et déjà en route grâce au soutien de bailleurs pour la période 2013-2015.

#### PTA termine avec les honneurs

Le programme Post Tenebras Action! a reçu le prix des droits humains du *Journal Le Courrier* le mercredi 26 septembre 2012, qui vient récompenser quatre années de travail de sensibilisation et de mobilisation auprès de plus de 1500 élèves du post-obligatoire à Genève. Le travail de notre coordinatrice Géraldine Puig a, en effet, séduit le jury en parvenant à engager des jeunes dans des projets concrets - plus de 40 par an ! - pour lutter contre la discrimination en abordant des thèmes tels que l'asile, la migration, les relations hommes-femmes, l'homosexualité, la question des Roms, la précarité et les personnes en situation de handicap.

L'histoire de PTA au sein du Codap se termine sur cette belle note. Géraldine Puig continue désormais l'aventure au sein du Département de l'Instruction Publique, qui pourra bénéficier de son expertise et de son engagement pour la mobilisation de la jeunesse en faveur des droits humains.

#### A l'heure du bilan

Pour les programmes national et international, l'heure était effectivement au bilan

à la fin de l'année 2012. Mais rassurez-vous, nous sommes loin de le déposer !

Après une année 2011 délicate, le programme national a renoué avec le succès en organisant de nombreuses activités sur le plan local. En outre, le Codap a activement participé à la campagne de lobby dans le cadre du 2ème Examen Périodique Universel de la Suisse.

Au niveau international, le Codap tire un bilan très positif de l'engagement de ses jeunes partenaires membres de son réseau international. Ceux-ci se sont notamment illustrés par de nombreuses interventions pertinentes dans le cadre d'examen de leur Etat devant différents mécanismes de l'ONU. L'écho favorable reçu suite à leurs rapports et leurs interventions auprès des experts ont démontré l'importance pour ces mécanismes de disposer d'informations de première main.

#### Et ensuite?

Au niveau international, l'année 2013 sera marquée par le début d'un projet de pôle de compétences régional en Afrique du Nord. Une première formation avec un partenaire tunisien devrait permettre d'évaluer l'opportunité de développer une formule régionale qui a révélé de merveilleux potentiels en termes de synergie et d'actions entre les jeunes en Afrique de l'Ouest.

Quant au programme national, des nouvelles voies sont étudiées pour faire profiter des jeunes d'autres régions de la Suisse du soutien du Codap.

**Jean WILLEMIN**  
Coordinateur international

codap

Rue Liotard 5  
CH - 1202 Genève

tél + 41 22 735 93 94  
fax + 41 22 345 02 46

codap@codap.org  
www.codap.org  
skype: codap\_ge

# LA RENCONTRE RÉGIONALE DU CODAP À VALLORBE

**Mickaël REPELLIN**

*Participant à la rencontre régionale*

*La rencontre régionale pour les défenseurs des droits de l'Homme s'est tenue les 27 et 28 octobre derniers à Vallorbe (VD). Pour cette édition 2012, les bénévoles du CODAP ont choisi la thématique de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Retour sur deux jours de formation.*

## À la découverte de la Responsabilité Sociale des Entreprises

C'est dans un décor hivernal que se sont rassemblés les quatre participants de la rencontre régionale à l'Auberge pour Tous de Vallorbe. J'ai trouvé la formation très riche à la fois sur le plan de l'enseignement et sur le plan humain.

En guise d'introduction, l'intervention de M. Ramón Muñoz, directeur du Réseau International des Droits Humains, a permis de poser le décor en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises. Ne maîtrisant pas les contours du concept avant mon arrivée à Vallorbe, cette intervention a fait émerger les grandes problématiques actuelles relatives à la RSE. En résumé, beaucoup de travail reste à faire.

Souvent utilisée dans une visée purement commerciale par des entreprises multinationales, la RSE n'en reste pas moins un terme dépourvu d'une grande force juridique au niveau international. Relayée au rang des principes directeurs dépendant du bon vouloir des États, il est indispensable qu'elle migre dans la catégorie des règles internationalement contraignantes.

Ainsi, selon Ramón Muñoz l'action repose aujourd'hui principalement sur la société civile. En mobilisant cette dernière, elle pourrait agir concrètement envers les acteurs contribuant aux comportements non socialement responsables. Faire ainsi pression sur les entreprises et les gouvernements amènerait, selon lui, à l'adoption de législations conséquentes réprimant les mauvais agissements des entreprises en matière sociale.

Ayant très vite éveillé notre fibre militante, il s'en est suivi une passionnante séance de discussion complétée par la projection du film *À qui profite le cuivre?* en début d'après-midi. Criant témoignage des mauvaises pratiques sociétales de l'entreprise multinationale suisse Glencore en Zambie, cette projection a illustré très concrètement les enjeux de la RSE.

N'étant, bien heureusement, pas lâchés dans la nature, il a tout d'abord été discuté des principaux acteurs impliqués dans les mauvaises pratiques sociales. Car si l'entreprise est au coeur des accusations, il a été intéressant de constater que la chaîne des responsabilités implique en amont les États hôtes accueillant les investissements étrangers, certaines institutions de financement voire même les acteurs de l'aide au développement. Sous la pression d'entités internationales, ces États ont été amenés à signer des contrats avec certaines entreprises leur permettant de bénéficier d'une infime part de l'exploitation des ressources naturelles situées sur leurs propres territoires.

En outre, lorsque l'on descend la chaîne des responsabilités, l'on trouve en aval le consommateur. Qu'il soit final ou intermédiaire, il possède également sa part de responsabilités en utilisant un produit dont sa fabrication ne respecte pas les droits humains. La problématique suivante se pose alors: En tant qu'acteur engagé de la société civile, comment dois-je envisager mon action?

C'est alors que le CODAP intervient. Les bénévoles, encadrés par Selim Neffah coordinateur national du CODAP, nous ont proposé

un certain nombre d'outils pratiques afin de mener à bien un projet personnel : de la constitution d'un budget aux techniques de rédaction d'un communiqué de presse, les participants ont obtenu les clés pour élaborer indépendamment leur projet.



## Mobiliser la société civile suisse avec l'aide du CODAP

Les termes du débat étant posés, le week-end a alors pris une toute autre tournure puisqu'il a fallu élaborer un projet personnel dans le contexte de la RSE.

Forts de ces enseignements, la soirée s'est poursuivie autour d'un bon repas concocté par Seydou puis d'une virée enneigée à destination du seul mais fameux pub de Vallorbe.

Les ateliers reprirent le lendemain où chacun des participants prépara et présenta ses travaux. Concernant ces initiatives, il est intéressant de voir que nous avons placé le centre de nos actions à des niveaux différents dans l'échelle des responsabilités décrites précédemment. Alors que certains projets visent directement les travailleurs, victimes d'une mauvaise pratique sociale en les mobilisant directement, un projet avait pour but de sensibiliser les jeunes consommateurs suisses par le biais d'une courte vidéo.

Pour ma part, j'ai tenté d'élaborer un projet permettant aux syndicats de faire pression sur les gouvernements lors de la signature de contrats avec des multinationales en leur permettant de revendiquer leurs droits dès l'établissement de l'entreprise. Ainsi, la variété des quelques réflexions issues de cette rencontre régionale reflète les multiples facettes que peut revêtir la responsabilité sociale des entreprises.

En conclusion, le choix de l'étude de la RSE par le CODAP s'est révélé être d'actualité. Nul doute que ce sujet occupera de plus en plus les défenseurs des droits de l'Homme dans les années à venir.



# LA FORMATION DU CQF 2012: UN LIEU D'ÉCHANGE SUR LES MIGRATIONS

Komla Senyo GOUNA et Ivan Arturo ESCOBAR

Participants à la formation du CQF 2012

*Les gens vont et viennent, ils émigrent, immigrer au gré des circonstances. Il y a ceux qui le font juste pour le plaisir, d'autres pour des raisons économiques, et d'autres encore, pour fuir leur réalité, une guerre, une catastrophe, fuir la persécution et la répression sans se retourner; fuir pour continuer à exister, continuer à vivre; partir vers quelque chose de meilleur, donner la chance à leurs enfants de grandir et de s'épanouir.*

Du 5 au 8 octobre 2012, a eu lieu dans les superbes installations du Centre In'Afu, une superbe rencontre de jeunes engagés, pour partager et apprendre quels sont les enjeux liés à la défense de droits humains et la migration. Cette excellente formation, organisée par le Centre Québécois de Formation pour les jeunes en matière de droits humains (CQF) en collaboration avec le CODAP, fut non seulement un lieu d'échange fort intéressant mais aussi une opportunité pour tous de mieux comprendre le contexte national et international des droits humains et nous outiller pour une implication sociale plus active et



efficace.

Les ateliers interactifs et débats sur des sujets expliqués par les formateurs du CQF, du CODAP, et aussi par des intervenants en provenance notamment de l'Association Québécoise des Avocats et Avocat(e)s en Droit de l'Immigration (AQAADI) et de la Commission des Droits de la Personne et des Droits de la Jeunesse (CDPDJ) ont été

fort enrichissants. Grâce à une excellente animation de l'intervenante de la Fédération Autonome de l'Enseignement (FAE) nous avons pu nous confronter à l'art de la communication de l'information dans les médias.

Nous avons aussi été sensibilisés sur des actions comme celle des Mexicains Unis pour la Régularisation (MUR) qui se mobilisent activement pour les droits des réfugiés, et sur les projets artistiques du collectif « Question ouverte » qui visent à susciter une réflexion sur l'accueil et l'intégration des immigrants au Québec.

C'était ça la formation du CQF : quatre jours pour mieux comprendre, partager, échanger, rire, et même chanter et danser autour du feu.

Nous, la vingtaine de participants originaires de Colombie, Chine, Haïti, Mexique, Québec, Syrie Togo et Tunisie ; et au-delà de tout, une chose nous interpelle, et elle n'a ni race ni frontières : les droits de l'homme.

Peace !!!





# LA 3ÈME SESSION DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DES DROITS HUMAINS DU CIFDHA: UN APPEL PRESSANT À LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES EN AFRIQUE

**Ali TRAORE**

Coordonnateur général du CIFDHA

*C'est sur le thème de la responsabilité sociale des entreprises que s'est tenue la 3ème session des Universités d'été des droits humains du Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique (CIFDHA) du 23 au 28 juillet 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso). Elle a réuni 38 participant(e)s âgé(e)s de 20 à 30 ans (dont 15 femmes et 23 hommes) venu(e)s du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Aux formateurs burkinabè se sont joints des formateurs venus du Canada, de la France et de la Suisse (Codap).*

Généralement classés parmi les pays les plus pauvres de la planète, les États africains, du fait de la richesse de leur sol et sous-sol, attirent de nombreuses entreprises, notamment transnationales. Toutefois, outre les nombreuses atteintes à l'environnement souvent causées par ces entreprises, les richesses générées ne profitent pas, dans la plupart des cas, aux populations locales des lieux où les richesses sont extraites ou produites.

Le programme de la troisième session des Universités d'été du CIFDHA avait pour objectif, d'une part, de renforcer les connaissances théoriques des participant(e)s sur des questions générales et spécifiques des droits de l'homme et, d'autre part, de leur faire vivre certaines situations virtuelles afin de développer en eux des réflexes de bon activiste, soucieux du bien-être social et économique de sa communauté. C'est ainsi que des cours généraux et thématiques mais tous interactifs ont été animés par des experts, praticiens du droit et enseignants d'universités ; certains de ces cours étaient assortis de cas pratiques (saisine de la Cour de justice de la CEDEAO et des institutions africaines de protection des

droits de l'homme), d'ateliers et d'études de cas (activités de Shell au Nigéria). Les sujets traités ont été le mouvement international des droits de l'homme, les systèmes universel et africain de protection des droits de l'homme, les enjeux de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), les normes et principes directeurs en matière de RSE,

en matière de développement durable. Ces présentations ont fait l'objet de débats.

Par ailleurs, les participant(e)s ont eu l'opportunité de visiter le site de Kamboisé de la Fondation 2iE, site sur lequel la Fondation expérimente les valeurs et principes socialement responsables.



l'intégration du respect des droits humains dans le management des entreprises, les réparations en cas de violations des droits de l'homme commises par les entreprises, l'élaboration de projets pour une organisation militante et les stratégies de recherche de fonds.

La troisième session a été l'occasion de débattre des politiques et pratiques du gouvernement burkinabè en matière de développement durable. En effet, le gouvernement du Burkina Faso, représenté par ses ministères en charge de l'économie, de l'environnement, des carrières et des mines, a présenté aux participant(e)s et aux organisations syndicales et de défense des droits de l'homme présentes, ses initiatives

Leurs capacités renforcées, les participant-e-s ont appelé les entreprises à une plus grande considération des valeurs et pratiques socialement responsables et se sont engagé(e)s à les défendre dans leurs pays respectifs par le biais de projets-pays.

# LE FORUM DU JEUNE DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS EN ALGÉRIE : UNE MÉTHODE À LA CODAP

**Lahcen MEHENNAOUI**

*Coordinateur de campagne à Amnesty International Algérie*

*Les outils du Codap, acquis lors du CFB en 2011, ont servi à mettre sur place à travers la Section algérienne d'Amnesty International une formation de futurs formateurs en droits humains.*

Une année et demi est déjà passée après ma participation au 24ème Cours de Formation de Base sur l'action en faveur des droits fondamentaux (CFB 2011), organisé par l'ONG Suisse Codap. Une formation pas comme les autres. J'ai pu constater d'abord la manière d'organiser et d'animer. l'esprit de partage et ensuite le riche contenu qui

jeunes formateurs sur les Droits Humains, intitulé « Forum du jeune défenseur des droits humains ». Ce forum s'était étalé sur deux sessions de 6 jours chacune, du 07 au 12 octobre 2011 et du 18 au 23 décembre 2011.

24 jeunes algériens de différentes organisations de défense des droits de l'homme ont pu bénéficier de cette formation. Ce forum avait pour objectif de déclencher un effet multiplicateur, c'est-à-dire, de former des jeunes qui seraient, eux aussi, capables de former d'autres jeunes au niveau de leurs organisations respectives.

Outre les cours théoriques, plusieurs ateliers pratiques ont été animés par ces jeunes militants. Ils portaient sur les techniques d'animation d'une campagne des droits humains, les méthodes pour contourner les obstacles liés à la communication, les actions pour un militantisme efficace, un cas pratique sur le pouvoir des lettres d'Amnesty International, et enfin les instruments internationaux en matière de droits humains.

En marge de la première session de ce forum, j'ai également organisé une conférence-débat sur la peine de mort. Cette conférence, à laquelle ont participé une dizaine de journalistes, a été animée par le coordinateur du Réseau anti-peine de mort d'Amnesty International Algérie. Enfin, pour ma part, j'ai animé trois séances, respectivement sur les personnes en danger, ainsi que sur le marathon des lettres et le travail du Réseau Jeunes d'Amnesty International Algérie. Des activités récréatives ont également été organisées chaque soir par les participants.

Ce forum a été clôturé, après une évaluation positive de la part des participants. Les objectifs ont été atteints et le suivi des jeunes formateurs continue.



touchait aux thématiques de base de l'éducation aux droits humains, et à la communication, l'action et l'élaboration de projets.

De ce fait, en ma qualité de coordinateur du Réseau Jeunes de la Section algérienne d'Amnesty International, j'ai pu organiser, en collaboration avec la Fondation Friedrich Naumann, deux forums pour former des

Durant ces deux sessions, les jeunes ont été initiés aux techniques d'animation d'une formation en commençant par la définition des besoins et des objectifs. Par la suite, ils se sont penchés sur les techniques et les moyens de transmettre des connaissances sur la base d'un plan de formation avant de s'essayer aux techniques d'évaluation.

# BILAN DE LA PARTICIPATION DE LA COALITION POUR L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DU BÉNIN

Vincent ADANVOESSI

Coordonnateur National CEPU-Bénin

*Dans la période du 22 Octobre au 5 Novembre 2012, l'État béninois a passé au second cycle de la session des droits de l'homme des Nations Unies. La Coalition pour l'Examen Universel du Bénin (CEPU-Bénin) en sa qualité d'organisation non gouvernementale évoluant dans le domaine de la promotion, de la protection et de la défense des droits de l'homme a assisté à cette session.*

Il convient de rappeler qu'il a été décidé sur le fondement des Résolutions 16/21, adoptées le 25 mars 2011 au cours de l'Assemblée Générale des Nations Unies et de la décision A/HRC/DEC/17/119 du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, de soumettre les 193 États membres de l'Organisation des Nations Unies à un Examen Périodique Universel (EPU) sur la manière dont ils s'acquittent de leurs obligations et engagements en matière de droits de l'homme.

La Coalition pour l'Examen Périodique Universel CEPU-Bénin est principalement composée de :

- Association Mondiale pour l'École Instrument de Paix (EIP-Bénin),
- Social Watch-Bénin,
- Centre d'Information et de Formation pour les Droits Humains en Afrique (CIFDHA-Bénin),
- Droits de l'Homme Paix et Développement (DHPD-ONG),
- West Africa Network for Peace (WANEP-Bénin),
- Groupe de Recherches d'Actions Nationales pour un Développement Intégré (GRANDI-ONG).
- Wanjop-Bénin

Après plusieurs mois de préparation et de contributions écrites au Haut Commissariat des Droits de l'Homme à travers un rapport commun et six rapports thématiques produits par des organisations membres de la CEPU-Bénin, une délégation de la société civile béninoise s'est rendue à Genève pour la pré-session organisée par l'ONG UPR Info sur l'EPU du 27 au 31 août 2012 en vue de participer à cette session.

Deux délégués représentaient la société civile béninoise répartis comme suit :

- Me Zakari D. SAMBAOU, président délégué de DHPD-ONG membre de la CEPU-Bénin
- Mr Vincent ADANVOESSI, président de l'Association Mondiale pour l'École Instrument de Paix Bénin, Coordonnateur de la CEPU-Bénin

Il faut également noter la présence de Plan Bénin à travers le représentant de la Division des Droits de l'Enfant et la représentation des Franciscains.

Sur une période de 45 jours, du 27 août au 25 octobre 2012, les délégués de la CEPU-Bénin ont mené un lobbying en vue de promouvoir un meilleur respect des droits de l'homme au Bénin grâce aux recommandations proposées.

Le lobbying de la CEPU Bénin lors de l'EPU à Genève a débuté par notre participation à la pré-session de l'EPU organisée par UPR Info. Le Codap et UPR Info, qui ont respectivement invité la CEPU-Bénin aux différentes actions liées au deuxième cycle de l'EPU, ont profité de ce cadre moins formel et convivial pour introduire la délégation de la CEPU-Bénin auprès des diplomates, des ambassadeurs et des missions permanentes présents à Genève.

Le lobbying s'est déroulé en deux phases, à savoir celle de la pré-session avec UPR Info et celle avant la session (le passage du Bénin) avec le Codap.

Pendant la pré-session avec UPR Info, plusieurs rencontres ayant permis la diffusion des recommandations de la société civile béninoise ont eu lieu.

Ainsi, après une présentation de la situation des DH du Bénin aux représentants d'ONG basées à Genève, des fonctionnaires des Nations Unies, les représentants permanents des Etats membres du groupe de travail sur l'EPU et les membres de la Troïka, des rapporteurs spéciaux, nous avons eu droit à une séance de travail individuelle avec ces différentes missions.

Pour mener à bien le travail de lobby sur le terrain, quelques rencontres ont été organisées avec des ONG, des fonctionnaires et certaines missions. Il s'agit de : Centre de conseil et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme (Codap), l'association mondiale pour l'École Instrument de Paix (EIP), le Centre International de Formation aux Droits de l'Homme et à la Paix (CIFEDHOP), Human Rights Watch (HRW), UPR Info, la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH) pour réfléchir sur des stratégies de présentation des différentes recommandations auprès des missions permanentes des différents pays surtout ayant fait des recommandations au Bénin lors du premier cycle.

Ces rencontres avec les différentes ONG basées à Genève, ont permis à la CEPU-Bénin de bénéficier des conseils d'usage et de s'informer sur les rouages du lobbying avec les différents acteurs concernés.

Ensuite, l'équipe de la CEPU-Bénin a été mise en contact direct avec les différents diplomates représentants permanents des Etats membres du groupe de travail sur l'EPU.

Ces rencontres ont eu lieu tantôt au siège de l'ONU, au Palais des Nations, tantôt au siège des représentations diplomatiques.

Ainsi, la méthode utilisée pendant ces séances de travail a été d'abord la présentation de la CEPU-Bénin et de sa méthode de préparation de l'EPU, ensuite la présentation des principales recommandations de la société civile avec une précision et concision facilitant la compréhension des attentes de celle-ci.

Aux termes du dialogue, 129 recommandations ont été formulées à l'endroit du Bénin.

Après une analyse approfondie de ces recommandations par la délégation béninoise sous la facilitation de la troïka (groupe de trois pays pour encadrer l'Etat examiné : la Roumanie, le Botswana et le Koweït), le Bénin en a accepté 123 dont 8 ont déjà été

En effet, elle a pesé de tout son poids dans le processus et démontré ainsi que la société civile a son rôle à jouer dans le processus de l'EPU. Ainsi, malgré l'insuffisance du rôle qu'on lui confie, elle peut capitaliser sa contribution et s'imposer.

Cependant, elle déplore l'absence de certains Etats du groupe Africain lors de l'EPU comme par exemple le Ghana.

Fort heureusement, l'EPU ne se passe pas qu'entre États de même groupe, sinon l'on aurait craint, à raison d'ailleurs, des parodies d'examen.

Étant donné la coopération de l'État béninois lors de l'EPU et sa satisfaction d'avoir réussi ce pari, espérons que les engagements pris seront mis en œuvre.



Un accent particulier a été mis sur certains points selon les priorités de chaque État. L'identification des priorités des États a été facilitée par une étude préalable appuyée sur les domaines d'intervention des États et les questions abordées par ceux-ci lors des sessions précédentes de l'EPU.

Après les différents travaux de lobby auprès des missions, la CEPU-Bénin représentée par son coordonnateur national Mr Vincent ADANVOESSI a assisté à la présentation du rapport de l'Etat béninois sur la situation des droits de l'homme le 25 octobre 2012 par les membres de la délégation ministérielle béninoise.

A l'ouverture de la session, 62 États ont participé au dialogue: 28 membres du CDH et 34 observateurs.

mises en œuvre, 5 recommandations relatives à l'homosexualité ont été refusées, 1 recommandation relative à l'amendement au Statut de Rome est en cours d'examen.

Il ressort donc que le Bénin a passé avec un succès relatif son examen sur les droits de l'homme mais qu'il refuse l'éventualité de la tolérance de l'homosexualité. Il compte examiner les 6 autres au Conseil au plus tard dans le mois de Mars 2013.

La CEPU-Bénin espère que les efforts, qui seront faits pour la mise en œuvre de ces recommandations, apporteront une plus value dans la vie de nos familles mais surtout dans le développement de notre Nation.

La CEPU-Bénin repart donc assez satisfaite de la 14e session des Droits de l'Homme qu'elle considère comme un succès.



# EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DE LA SUISSE : 2ÈME !

Selim NEFFAH

Coordinateur national du Codap

*Le 29 octobre 2012, la Suisse passait devant le Groupe de travail pour l'examen périodique universel (EPU). Le 14 mars dernier, elle clôturait sa seconde participation à ce mécanisme devant le Conseil des droits de l'homme. Son motto ? Faites ce que je dis, pas ce que je fais !*

L'examen périodique universel, si politique et non contraignant – ou si peu – qu'il soit, est probablement l'un des mécanismes de promotion et de défense des droits humains les plus intéressants. Encore jeune – il a débuté en 2006, et en est à son second cycle de quatre ans – il mérite de prendre encore un peu de bouteille, je ne dirai pas le contraire.

Cela dit, il a deux particularités qui à mon sens sont appelées à modifier substantiellement l'art et la manière avec laquelle les États membres de l'ONU devront, à l'avenir, traiter de la mise en œuvre et de la garantie des droits humains. En premier lieu, c'est le seul mécanisme auquel tous les États doivent se plier portant sur l'ensemble de leurs engagements internationaux. Il permet d'avoir une véritable vision d'ensemble des problématiques de chacun d'entre eux, et donc de comparer, d'échanger, et de mieux percevoir la place et l'importance que les États accordent aux droits de l'homme.

Deuxièmement, son caractère plus politique, donc moins technique et plus abordable qu'un examen d'organe de traité, fait de l'EPU un mécanisme potentiellement plus facile à vendre aux médias, et donc un bon moyen de mieux communiquer à un large public à propos d'une thématique qui reste beaucoup trop confinée dans les mains d'experts.

Mais ce mécanisme est encore jeune, et mérite franchement de prendre de la bouteille, disais-je. Il reste énormément à faire tant du côté des États que de la société civile, notamment en termes de mise en

place de processus de suivi des recommandations acceptées entre deux cycles. Cela dit, l'expérience de cette année avec la Suisse, si elle est loin d'être une réussite, me permet d'être optimiste quant à une continuation dans un bon sens de son développement.

## **Première étape : la publication du rapport de la Coalition et le rôle de la société civile au sein de l'Assemblée Nationale Constituante**

Sur l'ensemble des recommandations acceptées par la Suisse lors de son premier cycle en 2008, seules huit d'entre elles ont effectivement été mises en œuvre, et toutes correspondaient à des processus politiques en cours avant l'examen.

Pour le reste, néant, si ce n'est quelques débuts de réflexion qui n'ont pas abouti jusque-là. Aucun processus de suivi concerté avec la société civile n'a été proposé par la Confédération, et nous n'avons rencontré celle-ci que trois fois en quatre ans, la première pour débriefer l'examen de 2008, les deux suivantes pour préparer celui de 2012.

La Coalition nationale des ONG pour l'EPU a été réactivée à l'été 2011. Son groupe de pilotage, composé d'Alex Sutter pour Humanrights.ch, Alain Bovard pour Amnesty International – section suisse et de votre serviteur pour le Codap, a décidé, au regard des ressources disponibles et à la différence du processus de rédaction du premier rapport, d'opter pour une procédure de type *top down*.

Nous avons commencé par établir une liste des thèmes pouvant potentiellement entrer dans ce second rapport. Cette dernière reprenait aussi bien les recommandations refusées ou acceptées mais non mises en œuvre du premier cycle que des problématiques nouvelles, ou non traitées la première fois. Nous avons ensuite soumis pour commentaires, modifications et choix

définitifs cette liste aux 47 organisations membres de la Coalition. Puis nous nous sommes attelés à la rédaction proprement dite des 42 entrées choisies pour ce rapport, en draftant d'abord une proposition au sein du Comité de pilotage, puis en la soumettant, selon le même mode de consultation que la liste de thèmes, aux membres. Après plus de 80 retours et pas moins de navettes avec différents membres, nous avons pu le publier – dans les délais requis par le Haut commissariat aux Droits de l'homme, ce qui ne fut pas une mince affaire !

## **Deuxième étape : la campagne de lobbying**

Une fois le rapport publié, il nous restait à convaincre les États membres du Conseil des droits de l'homme de reprendre un maximum de nos recommandations à leur compte. Chercher à contacter chacun d'entre eux aurait été bien trop long et fastidieux au regard des ressources limitées que la Coalition a pu dégager pour ce travail. Nous nous sommes donc limités à trois stratégies.

D'abord, nous avons participé à la pré-session EPU organisée par UPR Info, une ONG genevoise spécialisée dans le travail avec le Conseil pour ce mécanisme. Nous avons ainsi pu exposer nos différents messages à une vingtaine d'États représentés lors de cette séance. Puis nous avons pris contact avec une quinzaine d'États membres du Conseil en fonction des thématiques sur lesquelles nous savions qu'ils travaillaient, ou/et en fonction des recommandations qu'ils avaient formulées pour la Suisse quatre ans auparavant.

## **Troisième étape : l'examen**

C'est donc le 29 octobre 2012 que s'est tenu dans la salle du Conseil des droits de l'Homme le dialogue interactif entre la Suisse et le groupe de travail sur l'examen périodique universel.

En trois heures de séance, 140 recommandations ont été adressées à la Confédération qui était représentée pour l'occasion par le Conseiller fédéral Didier Burkhalter, Chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Environ 70 % de ces 140 recommandations ont été reprises de notre rapport, parfois au mot près, ce qui est en soit déjà un beau succès. Cela dit, si des problématiques comme celle de l'institution nationale indépendante ou la traite des femmes ont été largement soulevées, d'autres, comme celle de la non mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels ou encore du piétinement actuel du droit d'asile n'ont pratiquement pas été mentionnées. L'EPU reste un mécanisme des plus politiques, dans lequel les États peinent à prendre le risque de critiquer leurs pairs, afin d'éviter, probablement, un retour de manivelle.

#### **Quatrième étape : la consultation des Cantons**

La Confédération a accepté sur le moment 50 recommandations. Les 86 autres ont été soumises à un processus de consultation des Cantons, via la Conférence des cantons, institution chargée de faire le lien entre les autorités publiques fédérales et cantonales. Une négociation importante et que l'on imagine difficile a donc eu lieu, et a débouché sur la réponse du Conseil Fédéral aux 140 recommandations, publiée le 27 février 2013.

#### **Cinquième et dernière étape : la clôture de la procédure devant le Conseil des droits de l'homme**

Le 14 mars 2013, la Suisse est repassée devant le Conseil afin de rendre officiellement ses réponses aux recommandations à cet organe. Lors de cette séance, la Coalition a pu prendre la parole afin de faire connaître son avis sur ces réponses et sur

la procédure dans son ensemble. Cette séance fut une formalité, aucun État n'ayant critiqué en quoi que ce soit la procédure et le comportement de la Suisse pendant celle-ci.

#### **La collaboration avec la Confédération : de bonne augure pour le suivi**

Collaborer avec la Section droits de l'homme de la Division sécurité humaine du DFAE aura été très facile. Nos interlocuteurs ont été très ouverts à la discussion et très transparents quant à leurs problématiques internes. Si, pour le suivi des recommandations de 2008, la Confédération aura été plus qu'absente, la préparation de l'examen de 2012 se sera déroulée dans une très bonne ambiance entre elle et la Coalition.

La Confédération nous a sollicité, en plus de nos rencontres entre Comités de pilotage, à deux reprises : une première fois dans le cadre d'une journée de consultation de la société civile – journée qui fut organisée conjointement – et une seconde fois lors d'une journée de consultation des cantons. La journée de consultation de la société civile a débouché sur un acte d'une page reprenant dans les grandes lignes les principales divergences de vues entre l'État et les ONG sur la mise en œuvre des engagements internationaux de la Suisse en matière de droits humains.

Concernant le suivi des recommandations de 2012, la Confédération nous a assuré à plusieurs reprises sa volonté de mettre en place une structure de suivi permettant une concertation entre toutes les parties prenantes, Confédération, Cantons et Coalition nationale des ONG. Cette volonté a d'ailleurs été exprimée par le M. Burkhalter lui-même lors de la conférence de presse suivant le dialogue interactif d'octobre 2012. Nous ne pouvons donc qu'espérer qu'il tienne promesse, mais de l'avis de tous les acteurs inclus dans ce processus, nul doute est que ce second suivi de mise en œuvre des recommandations saura être

plus productif, plus efficient et plus efficace que le premier.

#### **Il reste du pain sur la planche !**

Reste que, d'un point de vue politique, il reste un sacré bout de pain sur la planche! Si les structures de travail dans le cadre de l'EPU se mettent gentiment en place, si l'administration fédérale fait preuve d'un bel enthousiasme (en tout cas au sein de la Division sécurité humaine), il n'en reste pas moins que de gros morceaux nous attendent pour ces prochaines années, et pas des moindres : droits économiques, sociaux et culturels, discrimination, asile, pour ne citer que les principaux domaines dans lesquels il est selon nous urgent que la Suisse avance. Mais restons positifs : le second processus d'EPU de la Suisse s'est globalement bien déroulé, et ce mécanisme est encore un *work in progress*. Espérons que les parlementaires suisses, et les partis politiques sauront rapidement en mesurer tous les enjeux et toutes les conséquences.

Le rapport est disponible à cette adresse: <http://codap.ifaway.net/2012/04/27/le-rapport-de-la-coalition-nationale-de-la-societe-civile-suisse-pour-le-2e-epu-est-pret/>

Les recommandations ainsi que les réponses de la Suisse sont disponibles ici : <http://www.humanrights.ch/fr/Actualites/Reperes/EPU-2012/index.html>

# LES DROITS DE L'ENFANT DANS LA VILLE DE MATADI EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**Laurent Mayatondele NSIMBA**

*Coordonnateur de Save Congo's Child*

*Le 23ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant « édition 2012 » s'est déroulée avec succès à Matadi, chef-lieu de la Province du Bas-Congo en République Démocratique du Congo, en date du 20 Novembre 2012.*

La journée a été inaugurée par Mr. Dag LUDINGAMA DIAMVUANDILA, Président National de l'ONG Save Congo's Child. Cette ouverture a été honorée par des personnalités de haut niveau de la Province.

Cette journée au cercle récréatif de Chaudron à Matadi a été l'occasion pour Save Congo's Child de partager autour du thème « Enfance : Aider et Protéger ». Nous avons invité les victimes et les parents des victimes d'abus de droits des enfants à éviter les règlements à l'amiable et à dénoncer tout abus des droits des enfants car « les conséquences de ces abus sont désastreuses sur la vie des enfants, à court, moyen et à long terme.

Le vice-président Mr Nsimba Mayatondele a pour sa part indiqué que malgré les progrès

pement et certains subissent des violences dans les foyers, les rues et les écoles. Face à cette situation, Mr Nsimba M. indique que le gouvernement doit créer une structure qui œuvre aux côtés des enfants pour veiller et protéger l'enfant et ses droits.

Comme d'habitude, la cérémonie a été enrichie par des présentations théâtrales, des poèmes, des jeux de questions et réponses avec cadeaux ou encore des chansons autour des droits de l'enfant.

Des élèves sélectionnés ont ainsi réalisé une pièce de théâtre ainsi que des poèmes sur la question des droits de l'Enfant. Ils ont communiqué leurs émotions et les ont partagées avec les autres élèves ainsi que d'autres participants, sur le thème de l'année « Droits des Enfants et Pauvreté ».

Des jeux coopératifs ont également été organisés, où l'union fait la force. Nous avons joué tous ensemble, les uns avec les autres pour tenter de relever un défi commun et chaque gagnant a reçu un cadeau.

Une intervenante nous a fait découvrir une autre manière de communiquer sur les droits des enfants, avec les gestes et en silence, avec la langue des signes, pendant 15 minutes, ceci pour témoigner notre affection aux enfants vivant avec un handicap.

Lors de cette manifestation, les élèves ont exécuté quelques chansons relatives aux droits de l'enfant, les conséquences de la guerre, la pauvreté et autres maux face auxquels l'enfant est vulnérable. Les enfants ont eu la possibilité de s'exprimer librement sur leur vision du monde et de donner leur avis concernant les efforts qu'il reste à faire pour que les droits soient mieux respectés pour eux et pour les enfants d'autres pays.

Il y a eu un concours de dessin sur les dix droits fondamentaux. Les élèves de classes des écoles sélectionnées de la ville de Matadi ont dessiné leurs droits d'enfants. Les enfants ont énoncé, face aux invités, des images de phrases constituant le texte des



La raison de cette activité est liée aux problèmes identifiés précédemment par l'ONG Save Congo's Child qui sont :

- Un manque d'informations de la population en général sur cette notion fondamentale qu'est les Droits de l'Enfant ;
- Une absence de structure œuvrant dans la promotion, la vulgarisation et la sensibilisation de ces droits auprès des jeunes de 0 à 18 ans.

notables enregistrés par le gouvernement de la République Démocratique du Congo dans le domaine de l'accès de l'enfant à l'éducation sous l'appui de l'UNICEF, il reste encore beaucoup d'étapes à franchir avant d'atteindre l'objectif. Il demande au gouvernement congolais d'agir : « il faut songer à l'assainissement de l'environnement scolaire et aux conditions de travail des enfants ». Il a précisé que des millions d'enfants qui travaillent dans le pays exercent des activités nuisibles à leur dévelop-

10 droits fondamentaux les plus souvent cités de la convention.

L'objectif général de la manifestation était d'informer et sensibiliser les parents et adultes dans le respect vigoureux des droits des enfants et de s'intéresser aux questions actuelles et défis en matière d'éducation, de

les idéaux proclamés par les Nations Unies, c'est-à-dire, dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité. La manifestation a permis aux participants d'apprendre les uns des autres et a aussi encouragé l'échange d'informations sur les bonnes pratiques d'enseigne-

primaire et secondaire, ceux des services public et des cabinets d'avocats, des chercheurs, des étudiants, des médias locaux et des organisations de la société civile. La cérémonie a également eu le privilège d'accueillir des représentants d'associations des jeunes de la ville, tel que le Rassemblement des jeunes de Kikanda, des chaînes de télévision (RTNC/BC ; CCTV et Horeb TV) et du Réseau des Journalistes et Animateurs Amis des enfants (RJAE).

Les représentants des ministères et établissements qui prennent part aux actions de sensibilisation de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour une prise en charge durable des questions liées à l'enfance, ont exprimé leur reconnaissance pour avoir eu le privilège de participer à cette cérémonie qui a été une première du genre dans la Ville de Matadi.

### Remerciements

L'ONG Save Congo's Child exprime sa profonde gratitude aux représentants du Ministère provincial du genre, de la famille et de l'enfant pour son soutien moral, aux membres de l'ONG Save Congo's Child, à Mme la Conseillère du Ministre, aux représentants et responsables des établissements scolaires présents. Elle exprime ses remerciements à toutes les ONG et à tous les participants pour leur disponibilité en dépit de leur emploi du temps chargé, à l'UNICEF-Bas-Congo et à la MONUSCO. Save Congo's Child en outre, remercie sincèrement tous les délégués et surtout ceux du Comité de gestion de l'ONG ainsi que tous les membres pour leur disponibilité et toutes les autres personnes qui ont travaillé sans relâche pour la réussite de la cérémonie.



sécurité et de soins de santé pour la petite enfance en République Démocratique du Congo. Un autre objectif était d'explorer les difficultés, les possibilités et les modalités pour que cette notion fondamentale de droit de l'enfant pénètre dans la vie de la population et aussi, comme énoncé dans notre plan d'action 2012-2015, favoriser la participation des enfants au processus visant la promotion et le respect de leurs droits. Cette journée doit servir de référence pour faire face à l'avenir et mettre en cause la façon dont nous envisageons la notion du progrès ainsi que leurs méthodes pour faire de la République Démocratique du Congo un pays fort, uni et prospère suivant

ment concernant les pratiques de développement durable (ESD) dans l'éducation et les soins de la petite enfance entre les professionnels et les établissements.

Ce 23ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) a été marqué par la présence de 105 élèves venus des complexes scolaires Les amis de Jésus, Les petits Jésus et ceux du groupe scolaire BUPROF/UNTC. Parmi les participants, on pouvait noter la présence effective des officiels du Ministère du genre, de la famille et de l'enfant, du bourgmestre de la commune de Matadi, ceux du Ministère provincial de l'enseignement maternel,



# UNE ANNÉE ET DEMI APRÈS LA RÉVOLUTION, RENCONTRE AVEC UNE SOCIÉTÉ CIVILE TUNISIENNE QUI RÉSISTE

Valérie LOWENBERG

Membre du Codap

*Lors du 25ème CFB, la rencontre avec quatre jeunes activistes tunisiens m'a beaucoup marquée. Pour la plupart impliqués dans la justice transitionnelle afin d'instaurer un maximum de droits de l'homme dans la nouvelle constitution tunisienne, ces jeunes semblaient agir au sein même du nouveau gouvernement. C'est de là qu'est née l'idée de me rendre en Tunisie, et d'étudier en profondeur l'engagement des jeunes activistes durant la transition démocratique et d'en faire un documentaire amateur.*

Nous sommes donc une année et demi après la révolution, avec comme parti au pouvoir depuis les élections du 23 octobre 2011, le parti islamiste Ennahdha. Les retombées sociales et économiques suite à la chute du régime dictatorial de Ben Ali sont pour lors négatives. Le projet de constitution remet même parfois en question les acquis datant de l'indépendance de la Tunisie en 1959.

En parallèle, nous assistons à une société civile, de plus en plus présente sur la scène politique, qui n'a plus peur de s'exprimer librement. Une société civile qui dénonce le gouvernement actuel qui n'est pas à la hauteur de ses responsabilités.

Refka Bouallagui, coordinatrice nationale et internationale du réseau jeunes au sein d'Amnesty International nous expose son point de vue : « J'ai l'impression que rien n'a changé réellement, le système est le même. Peut-être Ben Ali est parti, mais son régime persiste encore. Ce qui a avancé, c'est qu'on a la possibilité de parler, de dénoncer, de dire non, d'essayer de changer les choses, de faire un travail de lobbying, de discuter avec le gouvernement, avec le ministère, d'avoir un support du peuple tunisien. Les gens ont affranchi la peur d'être engagé au sein d'une organisation qui défend les droits de l'homme. Il y a des centaines de demandes d'adhésion à Amnesty International jour après jour, ça c'est le positif. »

Amine M'tiraoui, jeune blogueur s'exprime également sur la question : « Ce que je

d'expression, et à partir du moment où ils sont à la tête de l'État, ils n'appliquent pas leurs principes. La dictature, que ce soit une dictature basée sur une idéologie religieuse ou bien sur une autre idéologie de gauche, c'est toujours un comportement qui refuse l'autre ».

Au fil de mes rencontres, je me suis rendue compte que la société civile tunisienne jouait plusieurs rôles majeurs dans la transition démocratique. Bien que ne cherchant pas forcément à être politisée, la société civile tunisienne, par ses revendications, joue un rôle politique avant tout. En parallèle, à travers les propositions de nouveaux textes de lois et la diffusion de l'information via les réseaux sociaux et les médias engagés, elle joue un rôle juridique et médiatique. C'est également à travers elle, que des activités artistiques engagées se multiplient et occupent les espaces publics. C'est ainsi qu'à plusieurs niveaux la société civile tunisienne œuvre pour sensibiliser le peuple face à leurs droits, questionner le peuple face à de nouvelles formes d'art, dans le but commun d'instaurer un État qui respecte les droits de l'homme.

## Le rôle de la société civile au sein de l'Assemblée Nationale Constituante

Face à l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) chargée de formuler la nouvelle constitution, de nombreux acteurs de la société civile proposent également des textes de lois. Sami Ben Younes, activiste depuis 2009 pour la cause des personnes handicapées, nous raconte son travail au sein du Conseil National pour les Libertés en Tunisie : « On travaille sur la constitutionnalisation du droit des handicapés. On a commencé au mois d'avril 2012 à lancer une campagne de plaidoyer pour mettre le principe de la non-discrimination sur la base du handicap dans la nouvelle constitution. On a proposé un seul article à l'ANC : L'État protège les personnes en situation de handicap de toutes les formes de discrimination ».



Et ce n'est pas sans de nombreuses violations de droit de l'homme que ce nouvel État en transition démocratique œuvre chaque jour, parfois en toute impunité.

dénonce c'est le comportement du gouvernement en place après la révolution. Ce sont des gens qui étaient en prison auparavant, qui étaient opprimés et qui ont largement parlé de la démocratie, de la liberté

Charfeddine Kellil, avocat des familles des martyrs et des blessés de la révolution, relève le rôle majeur de la société civile dans les nouveaux textes de lois : « Les 120 premiers décrets de lois, qu'ils concernent la liberté, la presse, la réparation des familles des martyrs, les nominations des hauts fonctionnaires, etc., sont le produit de la société civile tunisienne. Après la révolution, nous n'avons pas eu de compétences au sein du gouvernement. C'est la société civile qui a formulé beaucoup de projets, sur la base desquelles on est en train de travailler actuellement, que ce soit sur le plan socio-économique, culturel et sur le plan des libertés fondamentales. Donc les textes de lois émanent de la société civile».

Militante au sein de l'association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), Hela Ben Salem nous explique le rôle qu'a joué l'ATFD durant cette transition démocratique : « Nous avons fait une simulation d'une assemblée constituante, nous avons pu discuter en tant que femmes sur la constitution, comme on la voyait, comme on la voulait. Puis nous avons transmis nos recommandations à l'ANC ». Malgré cela, il aura fallu plus à cette association pour faire entendre ces recommandations. En effet, en août 2012, le projet de constitution incluait un article sur la complémentarité homme-femme.

Amina Zayani, journaliste auprès de l'ANC, nous raconte le déroulement des événements. « La constitution de 1956 disait qu'il y a une égalité totale entre hommes et femmes et que tous les citoyens et citoyennes sont égaux face aux droits. En tant que journaliste présente lors des discussions sur la complémentarité, j'ai réalisé que nous allions perdre nos acquis d'égalité. J'ai aussitôt lancé un appel sur mon profil et mon blog, et également dans les journaux et les radios afin que les associations réagissent, pour faire pression sur l'ANC et qu'on revienne vers l'égalité totale entre hommes et femmes. Plusieurs associations, dont l'ATFD, ont répondu

et ont mené une grande manifestation à l'avenue Bourguiba, l'avenue principale de la capitale tunisienne, et pour le moment cette complémentarité a été annulée».

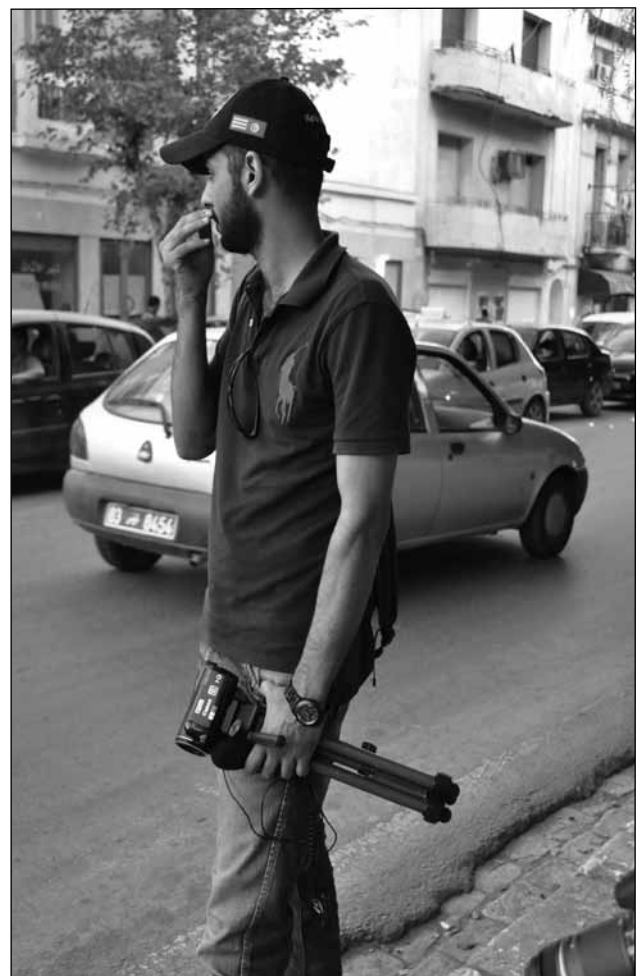
Malgré de graves violations qui persistent et des volontés politiques de retour en arrière, les jeunes activistes ne baissent pas les bras. En septembre dernier, l'affaire de la fille violée par deux policiers, retrouvée avec son copain dans une voiture et portée coupable d'atteinte aux mœurs, a fait le tour du monde. « C'est une atteinte déjà à l'intégrité physique des femmes. Elle a subi un viol. Mais aussi c'est une atteinte à toutes femmes émancipées libres. Soit voilée soit violée, comme si on ne nous donne pas le choix. On ne va pas lâcher prise. On continuera notre lutte pour l'égalité vraiment effective et pour la consécration de nos droits au niveau de la constitution », témoigne Hela Ben Salem.

### Le rôle de la société civile dans les médias

Que ce soit à travers les radios, les journaux, les chaînes de télévision, chaque jour en Tunisie des milliers de jeunes partagent et échangent des vidéos et articles via les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Nous connaissons d'ors et déjà bien le rôle de ces médias sociaux durant la révolution, et ils demeurent aujourd'hui très présents et représentent une source d'information plus fiable que les chaînes ou journaux nationaux. Amine M'tiraoui, journaliste à Nawaat

(blog collectif) nous explique son rôle : « J'essaie de transmettre la vérité telle qu'elle est, et surtout de présenter un produit médiatique que le peuple ne peut pas trouver par exemple sur les chaînes nationales ».

Qu'il filme des jeunes de la société civile, des politiciens ou des islamistes, il respecte chacun de ses interlocuteurs et essaie



de garder une certaine neutralité. Il nous racontait encore lors de la manifestation des salafistes à l'ambassade des États-Unis, comment il a réussi facilement à pénétrer avec sa caméra dans l'ambassade et filmer l'atmosphère qui régnait parmi les

manifestants salafistes, tout en cachant leur visage. Malgré quelques difficultés (prise de son matériel, gaz lacrymogène), Amine n'est pas effrayé. Persuadé que les salafistes sont un pur produit politique, et qu'il n'en existe pas moins d'un millier réellement actifs dans toute la Tunisie, il n'a pas peur de les rencontrer et d'échanger avec eux. Sa vidéo à l'ambassade a fait le tour du monde en très peu de temps. Une fois sa journée de travail terminée, Amine n'a pas fini son rôle de journaliste... De manière plus personnelle, en ôtant sa casquette de Nawaat, il entame l'actualité via les réseaux sociaux. Suivant pas à pas les

sent directement via les réseaux sociaux sans jamais s'être rencontrés. En opposition avec la période de dictature où Youtube et Dailymotion étaient interdits, ces réseaux permettent de se regrouper, de lancer des actions, d'échanger son point de vue, de commenter et partager des vidéos et photos. En retraçant une réalité, la vidéo rapportée par la société civile semble être le moyen de communication le plus fiable.

#### Une vision d'avenir partagée

Certains activistes peinent à voir le fruit de leur engagement et sont parfois découra-

la rupture totale avec l'ancien régime et donc l'exclusion de quelques ministres qui exerçaient encore après la révolution. Ils étaient tabassés de façon exagérée. Depuis là, les dépassements n'ont pas cessé. Non seulement contre les manifestants, mais aussi dans l'administration, en particulier les coulisses du ministère de l'intérieur ».

Le manque de compétences du gouvernement actuel est constamment dénoncé par la société civile, mais la marge de manœuvre de la société civile s'amenuise. « Le rôle du peuple tunisien s'est achevé le 23 octobre 2011. Le gouvernement actuel agit de la même façon que celui de Ben Ali. Le parti au pouvoir Ennadha qui n'a cessé de créer et de financer la création de plusieurs associations dont l'unique objectif est de concurrencer et de retirer le tapis de revendications sous les pieds de la société civile militante et traditionnelle. Le gouvernement est en train de créer la société civile parallèle, des ONG gouvernementales. L'exemple le plus flagrant est la création de la ligue islamiste, regroupant entre autres les victimes de l'ancien régime. À quelques mois de leur création, ils sont très actifs et bénéficient de très importants financements. Le parti au pouvoir a choisi l'option la plus égoïste pour gouverner : implanter les adeptes partout dans les administrations, peu importe leurs expériences et qualifications à assurer une tâche. Au sein de l'ANC, 50 députés dont je n'ai jamais entendu parler. Je doute de leur apport intellectuel. On est en train de voir les projets des textes de lois de la constituante qui menacent les libertés en Tunisie, parce que nous n'avons pas assez de compétences, sur le plan juridique ou concernant le régime politique. Les menaces des acquis de la femme en sont un exemple. Normalement, on n'a aucun droit de reculer. On est en train de négocier le statut de la femme au niveau du foyer, c'est un débat stérile qui a bouleversé la situation dans tous les pays. On n'est pas en train d'aboutir à la volonté populaire mais à celle du parti au pouvoir. »



nouvelles postées sur Facebook et Twitter, en réaction aux récentes actions et discussions, c'est en écrivant son point de vue sur son mur qu'il termine sa journée (ou plutôt sa nuit). Ses publications sont bien souvent « likées » et partagées par des centaines de personnes chaque jour. Recevant des dizaines de demandes d'amis chaque jour, il a déjà atteint la limite maximale d'amis sur facebook, c'est-à-dire 5000 !

Ces jeunes suivent l'actualité directement via Facebook et les nombreux vidéos et textes qui y sont rattachés. Il est également fréquent que certains jeunes se connais-

gés face aux violations qui persistent.

Charfeddine Kellil se confie à nous : « Après la révolution, la situation a empiré. D'ailleurs je me souviens très bien, le 28 janvier 2011, juste après la révolution, les jeunes ont organisé le sitting du El-Kasba, sur la place du gouvernement. Je me souviens très bien comment les deux sittings ont été dispersés et comment les jeunes ont été traduits devant la justice. J'ai constaté avec mes propres yeux les tortures systématiques exercées sur ces jeunes-là qui ont participé à ce sitting pour revendiquer

D'autres activistes partagent une vision d'espoir :

Sami Ben Younes: « J'espère qu'on arrivera un jour à être respecté parce que malheureusement cette société stigmatise et victimise les personnes en situation de handicap ».

Amina Zayeni: « Il y a un progrès dans les travaux de l'ANC, on ne risque pas de perdre nos droits parce qu'il y a la pression de la rue, la pression de la société civile qui bouge toujours ».

Amine M'tiraoui: « Il faut garder l'espoir pour ne pas perdre l'esprit. On est là pour travailler, on est là pour changer les choses.

Donc je garde toujours malgré moi une vision optimiste des choses, et je vois qu'on va y arriver. Que ce soit demain, après-demain, dans un mois, dans une année, dans un siècle, ça ne sera pas uniquement notre travail, mais ça sera un travail de toutes les générations. La clé du succès c'est qu'il faut travailler sur les mentalités. Ce qu'il faut changer ce n'est pas le gouvernement et le peuple, mais il faut remplacer la mentalité des gens qui vont gouverner, et la mentalité des gens aussi qui vont être gouvernés ».

Hela Ben Salem: « On est optimistes alors que la situation ne change pas beaucoup ».

*Pour en savoir plus sur mon documentaire, vous trouverez plus d'informations sur mon blog : <http://youthreporterinafrica.wordpress.com/>*



Echos militants est une publication biannuelles du Codap, constituée de 8 à 16 pages, à l'attention de ses membres d'équipes, membres associés et membres simples.

Graphisme et mise en page : [www.lilirangelechat.com](http://www.lilirangelechat.com) //

**Abonnement annuel (version papier) : CHF 20.-/CAD 20.-/EURO 15.-//.**

**Ont contribué à ce numéro:** Mickaël Repellin, Komla Senyo Gouna et Ivan Arturo Escobar, Ali Traoré, Lahcen Mehennaoui, Vincent Adanvoessi, Selim Neffah, Laurent Mayatondele Nsimba, Valerie Loewensberg, Alina Calmac, Florie Pingoud, Jean Willemin

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous «prêtent» gracieusement illustrations et articles.

**Le Codap**, Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de Droits de l'homme, créé à Genève en 1986, a pour objectif de promouvoir les initiatives propres aux jeunes dans la défense des droits de l'homme. Le Codap veut provoquer l'émergence de nouveaux projets de réflexion: il propose des formations, un appui et un conseil en matière d'action //

Compte en Suisse: Banque Cantonale de Genève (BCG), compte K 775.83.05.

Pour les versements depuis la Suisse, le CCP est 12-1-2.

Pour les versements depuis l'étranger BIC/SWIFT: BCGEGHGXIBAN: CH14 0078 8000 K077 5830 5

**codap**

Rue Liotard 5  
CH - 1202 Genève

tél + 41 22 735 93 94  
fax + 41 22 345 02 46

[codap@codap.org](mailto:codap@codap.org)  
[www.codap.org](http://www.codap.org)  
skype: codap\_ge